



MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE

OBJET DE LA CONSULTATION

Maitrise d'œuvre sur « esquisse + » pour l'extension d'un nouvel EHPAD au centre Hospitalier de THIERS (63)

Reconstruction du Belvédère en extension du bâtiment Aquarelle

ACHETEUR PUBLIC :

Centre Hospitalier de THIERS (63)

Représentant de l'Acheteur : Monsieur le directeur du CH de Thiers

Comptable assignataire des paiements : le Trésorier Principal de la recette hospitalière du Puy de Dôme 65 bd François Mitterrand 63000 CLERMONT-FERRAND

Suite négociation du 27 septembre 2023

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

2023 6207

NOTIFIE LE

Se référer à la preuve de notification électronique

Réservé pour la mention « Nantissement »

Copie de l'original, délivrée en unique exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en cas de cession de créances ou de nantissement dans les conditions de l'article R2191-46 du Code de la Commande Publique.

Date Signature

Table des matières

ARTICLE 1 -	OBJET DU MARCHE.....	3
1.1	DESIGNATION DE L'OPERATION	3
1.2	CONTENU DE LA MISSION	3
ARTICLE 2 -	IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR.....	3
ARTICLE 3 -	CONTRACTANTS	3
3.1	CONTRACTANT UNIQUE	3
3.2	GROUPEMENT.....	4
3.3	SOUS-TRAITANCE	7
ARTICLE 4 -	DUREE DU MARCHE ET DELAIS D'EXECUTION	8
ARTICLE 5 -	OFFRE DE PRIX – FORFAIT DE REMUNERATION.....	8
5.1	CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE DE PRIX	8
5.2	ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE DES TRAVAUX.....	8
5.3	FORFAIT PROVISOIRE (Fp) DE REMUNERATION.....	9
ARTICLE 6 -	PAIEMENTS	10
ARTICLE 7 -	AVANCE	11
ARTICLE 8 -	ENGAGEMENT DU CANDIDAT	11
ARTICLE 9 -	ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR.....	12

ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ

1.1 DESIGNATION DE L'OPERATION

Marché public passé selon une procédure de marché de prestation intellectuelle sans publicité ni mise en concurrence préalable en application de l'article R 2122-6 du code de la commande publique. La technique d'achat utilisée est le concours.

1.2 CONTENU DE LA MISSION

La mission de maîtrise d'œuvre est composée :

- de la mission de base, dont le contenu est défini aux articles R. 2431-4 et R. 2431-5 du CCP, incluant
☒ L'examen de la conformité au projet et le visa des études d'exécution, y compris les études de synthèse, qui ont été faites par les opérateurs économiques chargés des travaux (VISA).
- des missions complémentaires suivantes :
 - ☒ OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination)
 - ☒ Simulation Thermique Dynamique (confort thermique et consommations) à partir de l'APS
 - ☒ Analyse du cycle de vie à partir de l'APD

ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Centre Hospitalier de THIERS - Route du Fau - BP 89 - 63307 Thiers - Tél. : 04.73.51.10.00

Ordonnateur : Monsieur le DIRECTEUR du CH de Thiers

Comptable public assignataire des paiements : le Trésorier Principal de la recette hospitalière du Puy de Dôme 65 bd François Mitterrand 63000 CLERMONT-FERRAND

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : M. le Responsable du Service Economique, en son absence le Directeur Adjoint, délégués du CHU.

ARTICLE 3 - CONTRACTANTS

3.1 CONTRACTANT UNIQUE

JE soussigné, contractant unique, engageant ainsi la personne physique ci-après désignée dans le marché sous le nom "le Maître d'œuvre"

M _____ agissant

☐ en mon nom personnel

☐ au nom et pour le compte de la Société _____

Forme sociale _____ Capital : _____

Domicilié à ou ayant son siège social à : _____

et immatriculé au RCS de : _____

sous le n° _____

- Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés et après avoir fourni les pièces prévues aux articles R. 2144-1 et suivants du code de la commande publique
- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le **C.C.A.P.** à exécuter les études aux conditions ci-après, qui constituent mon offre,
- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la Société pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle encours :

Compagnie : _____

N° Police : _____

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

	1er sous-traitant	2ème sous-traitant	3ème sous-traitant
	_____	_____	_____
Compagnie :			
N° police			

3.2 GROUPEMENT

Nous, co-traitants soussignés, engageant ainsi les personnes identifiées ci-après et désignées dans le marché sous le nom générique de « Maître d'œuvre » :

TITULAIRE (Mandataire du groupement) : (1^{er} contractant = Architecte)	
☐ personne physique ☒ personne morale (choix à faire)	
Nom et prénom(s)	Madame Maud GRANDPERRET Architecte D.P.L.G Co-gérante Associée
agissant (choisir la mention)	en mon nom personnel - au nom et pour le compte de la société AFA+SANAE ARCHITECTURE
domicilié(e)	Adresse : 135 allée des Noisetiers - Bât A - 69760 Limonest Téléphone : Tél : 06 01 19 72 48 / LD : 04 78 66 59 23
Nom et prénom(s)	
immatriculé(e)	N° de SIRET : 803 240 076 00049 Code A.P.E : 7111Z

CO-TRAITANT n° 1 :

☐ personne physique ☒ personne morale (choix à faire)

Nom et prénom(s)

Madame Adeline MOLIN, Directrice de l'Agence de Limonest et de l'Antenne de Clermont-Fd

agissant (choisir la mention)

~~en mon nom personnel~~ - au nom et pour le compte de la société

ARTELIA

domicilié(e)

adresse :

5 bis Avenue Léonard de Vinci – 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04 73 39 33 69

immatriculé(e)

N° de SIRET : 444 523 526 00804 Code A.P.E : 7112B

CO-TRAITANT n° 2 :

☐ personne physique ☒ personne morale (choix à faire)

Nom et prénom(s)

Christopher BLACKFORD, Directeur

agissant (choisir la mention)

~~en mon nom personnel~~ - au nom et pour le compte de la société

GANTHA

domicilié(e)

adresse : 12 Boulevard Chasseigne 86000 POITIERS

Téléphone : 05 49 46 24 01 Télécopie : 05 49 41 53 09

immatriculé(e)

N° de SIRET : 444 214 209 00025 A.P.E : 7112B

CO-TRAITANT n° 3 :

☐ personne physique ☐ personne morale (choix à faire)

Nom et prénom(s)

.....

agissant (choisir la mention)

en mon nom personnel - au nom et pour le compte de la société

.....

domicilié(e)

adresse :

.....

Téléphone : Télécopie :

immatriculé(e)

N° de SIRET :Code A.P.E :

CO-TRAITANT n° 4 :

☐ personne physique ☐ personne morale (choix à faire)

Nom et prénom(s)

.....

agissant (choisir la mention)

en mon nom personnel - au nom et pour le compte de la société

.....

domicilié(e)

adresse :

.....

Téléphone : Télécopie :

immatriculé(e)

N° de SIRET :Code A.P.E :

CO-TRAITANT n° 5 :

☐ personne physique ☐ personne morale (choix à faire)

Nom et prénom(s)

agissant (choisir la mention)

en mon nom personnel - au nom et pour le compte de la société

domicilié(e)

adresse :

Téléphone : Télécopie :

immatriculé(e)

N° de SIRET : Code A.P.E :

CO-TRAITANT n° 6 :

☐ personne physique ☐ personne morale (choix à faire)

Nom et prénom(s)

agissant (choisir la mention)

en mon nom personnel - au nom et pour le compte de la société

domicilié(e)

adresse :

Téléphone : Télécopie :

immatriculé(e)

N° de SIRET : Code A.P.E :

et étant, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, le mandataire solidaire du groupement de l'équipe de maîtrise d'œuvre est représenté par :

Madame Maud GRANDPERRET Architecte D.P.L.G Co-gérante Associée dûment mandaté(e) à cet effet.

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :

☒ conjoint

OU

☐ solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est :

☐ Conjoint

☒ **Solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

En cas de sous-traitance, l'acceptation et l'agrément des conditions de paiement des sous-traitants sont fixées par le DC4 (déclaration de sous-traitance).

- Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés et après avoir fourni les pièces prévues aux articles R. 2144-1 et suivants du code de la commande publique
- NOUS ENGAGEONS sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le **C.C.A.P**, à exécuter les études aux conditions ci-après, qui constituent l'offre du groupement que nous avons constitué,

- AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que nous sommes titulaires d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que nous encourons :

	<u>Mandataire</u> AFA+SANAE ARCHITCTURE	<u>1er co-contractant</u> ARTELIA	<u>2ème co-contractant</u> GANTHA
Compagnie	ALLIANZ N° Police 58 721 122	Allianz IARD, n° 58 721 122	ALLIANZ
N° Police	AXA France IARD N° Police 10771530304	AXA France IARD n° 10771530304	n° 58 721 122

	<u>4ème co-contractant</u>	<u>5ème co-contractant</u>	<u>6ème co-contractant</u>
Compagnie			
N° Police			

- CONFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurance garantissant les responsabilités qu'ils encourent. Le titulaire s'engage à appliquer le droit français dans ses sous-traités.

	<u>1er sous traitant</u>	<u>2ème sous traitant</u>	<u>3ème sous traitant</u>
Compagnie			
N° Police			

3.3 SOUS-TRAITANCE

L'(les) annexe(s) n° _____ au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que **J'ENVISAGE (OU NOUS ENVISAGEONS)**, de faire exécuter par des sous-traitants payés directement.

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement ; la notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

Le montant total des prestations que **J'ENVISAGE (OU NOUS ENVISAGEONS)** de sous-traiter, conformément à cette ou ces annexe(s), est de :

MONTANT TOTAL MAXIMUM H.T.	
TAUX DE T.V.A. APPLICABLE	
MONTANT DE LA T.V.A.	
MONTANT TOTAL MAXIMUM T.T.C.	€

Montant total maximum en euros T.T.C en toutes lettres : _____

ARTICLE 4 - DUREE DU MARCHÉ ET DELAIS D'EXECUTION

- La **durée d'exécution** du marché démarre à compter de :



la date de notification du marché, qui vaut ordre de service de démarrage ;

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est **estimée à 48 mois**. Elle se décompose de la manière suivante : **les éléments de mission réalisés pendant les 24 mois, la période de garantie de parfait achèvement de 12 mois et le suivi des performances énergétiques de 12 mois.**

Durée prévisionnelle des travaux

La **durée prévisionnelle d'exécution des travaux est estimée à 18 mois**, à compter de la date de notification des ordres de service de démarrage aux entrepreneurs.

- Délais d'exécution**

Les délais de remise des documents propres à chaque élément de mission sont fixés comme suit :

Etudes d'avant-projet sommaire	6	Semaines
Etudes d'avant-projet définitif	9	Semaines
Dossier de permis de construire	2	Semaines
Etudes de projet	8	Semaines
Dossier de consultation des entreprises	3	Semaines
Dossier des ouvrages exécutés	4	Semaines

Le point de départ des délais de présentation des documents est fixé à l'article 5.5.2 du CCAP.

ARTICLE 5 - OFFRE DE PRIX – FORFAIT DE REMUNERATION

5.1 CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE DE PRIX

L'offre de prix :

- a) Est réputée établie sur la base des conditions économiquement en vigueur au mois « Mo » ci-dessous :

Mo = (mois de la date limite de remise des offres finales)

- b) Résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération ;
- c) Comprend les éléments de mission définis dans le programme.

5.2 ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE DES TRAVAUX

L'enveloppe prévisionnelle des travaux (bâtiment, lots techniques, espaces extérieurs tels que définis dans le programme de l'opération) est de **10 000 000 € HT (offre de base), valeur août 2022**

5.3 FORFAIT PROVISOIRE (Fp) DE REMUNERATION

Mission de base

Il s'agit de la **rémunération forfaitaire provisoire (Fp)** définie à l'article 7.1. du CCAP. Le montant de la rémunération du Maître d'œuvre pour l'offre de base s'élève à la somme de :

	A compléter
Enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux	10 000 000 € HT (offre de base), valeur août 2022
Note de complexité appliquée	1,17
Taux de rémunération T (compris note de complexité)	10,53 %
Montant du forfait provisoire de rémunération (hors TVA) y compris autres éléments	1 236 000,00 €
Montant TVA à 20%	247 200,00 €
Montant du forfait provisoire de rémunération (TVA incluse)	1 483 200,00 €
Montant TTC (en lettres) : Un million quatre cent quatre-vingt-trois mille deux cents euros	

MISSION DE BASE , dont le contenu est défini aux articles R. 2431-4 et R. 2431-5 du CCP
Études d'esquisse (ESQ) correspondant à la phase offres du présent concours
Études d'avant-projet sommaire (APS), correspondant en partie à la phase offres du présent concours
Études d'avant-projet définitif (APD)
Études de projet (PRO)
Assistance à la passation des marchés publics de travaux (AMT)
L'examen de la conformité au projet et le visa des études d'exécution, y compris les études de synthèse, qui ont été faites par les opérateurs économiques chargés des travaux (VISA)
Direction de l'exécution des travaux (DET)
Assistance aux opérations de réception et pendant la garantie de parfait achèvement (AOR)
<i>NOTA. La mission de base intègre l'ensemble des prestations inhérentes à l'obtention de toutes les autorisations du projet, et l'ensemble des réunions de travail qu'il sera nécessaire de mener avec les acteurs concernés par la réussite de ce projet (administrations, AMO, concessionnaires, utilisateurs, riverains, etc...).</i>
AUTRES ÉLÉMENTS DE MISSION DE MOE
OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination)
Simulation Thermique Dynamique (confort thermique et consommations) à partir de l'APS
Analyse du cycle de vie, à partir de l'APD

La répartition de la rémunération par co-traitant est indiquée dans l'annexe financière.

ARTICLE 6 - PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition qui devront être jointes en annexe.

Le MANDATAIRE

Compte ouvert au nom de	AFA+SANAE ARCHITECTURE SARL		
Sous le numéro	00020129320	Clé RIB	68
Banque	SOCIETE GENERALE		
Code Banque	30003	Code Guichet	00999

1ER cotraitant

Compte ouvert au nom de	ARTELIA		
Sous le numéro	02802010650	Clé RIB	34
Banque	HSCB FRANCE		
Code Banque	30056	Code Guichet	00280

2ème cotraitant

Compte ouvert au nom de	GANTHA		
Sous le numéro	00013029581	Clé RIB	00013029581
Banque	BNP PARIBAS		
Code Banque	30004	Code Guichet	00828

3ème cotraitant

Compte ouvert au nom de			
Sous le numéro		Clé RIB	
Banque			
Code Banque		Code Guichet	

4ème cotraitant

Compte ouvert au nom de			
Sous le numéro		Clé RIB	
Banque			
Code Banque		Code Guichet	

5ème cotraitant

Compte ouvert au nom de			
Sous le numéro		Clé RIB	
Banque			
Code Banque		Code Guichet	

Les Relevés d'Identités Bancaires ou Postaux ou de Caisse d'Epargne (R.I.B., R.I.P. ou R.I.C.E.) correspondants aux comptes indiqués ci avant seront joints au présent Acte d'Engagement.

Le cas échéant, pour tout sous-traitant déclaré dès la souscription du présent Acte d'Engagement, le cadre ci-après sera renseigné :

Compte ouvert au nom de			
Sous le numéro		Clé RIB	
Banque			
Code Banque		Code Guichet	

Dans le cas où plus d'un sous-traitant serait déclaré dès la souscription du présent marché, le cadre ci-dessus sera reproduit, autant de fois que nécessaire et chaque cadre sera complété par le titulaire concerné.

Les Relevés d'Identité Bancaires ou Postal ou de Caisse d'Epargne (R.I.B., R.I.P. ou R.I.C.E.) correspondants aux comptes indiqués ci avant seront joints au présent Acte d'Engagement.

Pour chaque sous-traitant déclaré dès la conclusion du présent marché, le Titulaire joindra l'Annexe de Sous-Traitance correspondante.

ARTICLE 7 - AVANCE

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ NON ☒ OUI

ARTICLE 8 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au maître d'œuvre dans un délai qui court à compter de la date de remise de l'offre.

Ce délai est de 6 (six) MOIS.

Fait en un seul original :

A : LIMONEST Le, 18 OCTOBRE 2023

Signature et cachet originaux des contractants :

Le(s) Contractant(s) :

Maud GRANDPERRET, co-gérante

Cachet – Signature

AFA + SANAE
architecture
135 allée des Noyediers - Bât A
69760 Limonest
SIREN 803 247 071 RCS Créteil
SARL au capital de 100 000 €
afasanae.com

ARTICLE 9 - ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est accepté la présente offre pour valoir acte d'engagement.



Mission de base et missions complémentaires

A Clermont-Ferrand, le 30/10/23

L'Acheteur

Le Directeur,

Julien CESTRE



La Directrice Générale
Valérie DURAND-ROCHE



ARTICLE 10 - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A , le

L'Acheteur,

AFA+SANAE ARCHITECTURE - Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur "esquisse +" pour l'extension d'un nouvel EHPAD au Centre Hospitalier de THIERS (63) - Reconstruction du Belvédère en extension du bâtiment Aquarelle

Répartition des honoraires

Montant des travaux 10 000 000,00 €

10,53%

Forfait de rémunération		1 236 000,00 €	247 200,00 €	TVA	1 483 200,00 €	TTC
Eléments de mission	Total global HT	AFA SANAE	ARTELIA	GANTHA		
		59,58%	39,85%	0,58%		
ESQ	5%	61 800,00 €	18 540,00 €	0%		
APS	11%	135 960,00 €	39 428,40 €	1%		
APD - PC	18%	222 480,00 €	86 211,00 €	1,25%		
PRO	20%	247 200,00 €	122 116,80 €	1,20%		
ACT	7%	86 520,00 €	69 216,00 €	0%		
VISA	10%	123 600,00 €	49 440,00 €	0%		
DET	24%	296 640,00 €	88 992,00 €	0%		
AOR	5%	61 800,00 €	18 540,00 €	0%		
TOTAL	100,00%	1 236 000 €	492 484,20 €		7 107,00 €	
OPC	1,45%	145 000,00 €	145 000,00 €		0,00 €	
STD	0,15%	15 000,00 €	15 000,00 €		0,00 €	
ACV	0,23%	23 000,00 €	23 000,00 €		0,00 €	
TOTAL		183 000 €	183 000 €		0 €	
TOTAL mission de base + missions complémentaires		1 419 000 €	675 484,20 €		7 107,00 €	



Le Directeur,

Julien CESTRE

